



Assemblée générale

Distr. limitée
12 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution révisé
[A/C.3/75/L.19/Rev.1](#)

Intensification de l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles

Au seizième alinéa, supprimer « , notamment la violence dans le couple, » et « , et soulignant qu'elle constitue une violation des droits et libertés fondamentaux des femmes, y porte atteinte ou en entrave l'exercice ».

